



CHSCT
Groupe de Travail du 18 septembre 2019
Informations

Ordre du jour :

- 1 - Point ménage
- 2 - Suivi des registres
- 3 - Rapports et suivis des visites de l'Inspecteur santé et sécurité au travail
- 4 – Projets de dépenses
- 5 – Questions diverses

Dans un groupe de travail, le président n'assiste pas à la séance.

Étaient présents , les assistants de prévention (DGFIP, Enfip, Douanes) ,l'ISST, la secrétaire animatrice, les représentants des personnels :

1- Point ménage :

L'entretien des locaux de la DDFIP Seine et Marne est réalisé par différents intervenants dont la gestion se répartit en 3 groupes :

- La préfecture de Seine et Marne : pour les locaux de la Cité administrative de Melun
- Les sites avec les agents « Berkanis »

5 Sites : Coulommiers, Magny Le Hongre (jusqu'au 30/09/19), Montereau, Nemours et Roissy en Brie

Ces sites sont entretenus par du personnel DDFIP77 géré par la division des ressources humaines. Il est fait appel à des auxiliaires ou des entreprises de nettoyage pour procéder à des prestations ponctuelles ou pour palier l'absence prolongée d'agents « Berkanis ».

- Le marché de nettoyage UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics)

20 Sites : Bray Sur Seine, Bussy, Chelles, Claye-Souilly, Fontainebleau, La Ferte Sous Jouarre, Lagny Trésorerie, Lagny CFP , Magny Le Hongre (a/c 01/10/19), Meaux Ddfip, Melun Thiers, Melun Paierie, Melun Sia, Melun Trésorerie Amendes, Services Sociaux, Nangis, Noisiel, Provins, Rozay en Brie, Sénart .

Ce marché a démarré le 1er juin 2018. Il est piloté par l'UGAP et a été attribué à la Société Générale de Nettoyage et d'Entretien SGNE.

L'offre retenue est « l'Offre qualité standard » avec un seuil de conformité à 80 %, (antérieurement le taux était de 75 % avec la société ONET) avec cinq passages par semaine. Les consommables sanitaires sont fournis par la direction et mis en place par le personnel de ménage.

Des réunions tripartites régulières sont organisées réunissant :

l'UGAP , la SGNE , les gestionnaires de site .Chaque site est examiné individuellement, le contrôle qualité est commenté ainsi que les réponses apportées aux différents problèmes signalés. Il a été demandé à la société SGNE de se déplacer sur les sites afin d'échanger avec les gestionnaires .

Il a été demandé de vérifier , également que l'entretien des locaux syndicaux et plus particulièrement ceux de Meaux et Melun soit compris dans le marché.

2 - Suivi des registres :

- Les accidents :

27 accidents en 2019 ont entraîné 393 jours d'arrêts de travail. Les principales raisons restent les chutes en partie à l'extérieur des bâtiments, les accidents de la route.

Ces accidents sont des accidents de travail.

- Les Exercices Evacuation Incendie (EEI) :

Rappel : 2 exercices annuels pour les sites de plus de 50 personnes, un seul pour les sites de moins de 50 personnes.

Nombres de sites à ce jour n'ont pas rempli leurs obligations.

Il en va de notre sécurité de tester le matériel mis à notre disposition en cas de problèmes (sirène audible pour tous, mode de prise en charge des collègues à mobilité réduite, porte coupe feu, lieu de rassemblement, connaître l'identité et les fonctions des guides fils, serre-fils ...),

Il serait souhaitable que chaque syndiqué rappelle au gestionnaire de site, l'importance de ces exercices qui doivent être exécutés avec le plus grand sérieux, au cas où...

La CGT Finances Publiques 77 dénonce que sur le site de Melun Cité administrative, aucun exercice n'ait été fait pour la cité au complet.

Le CHSCT va demander au Président de convoquer le gestionnaire de site cité pour mettre au point un projet commun DDFIP / autres administrations.

Interrogation de La CGT Finances Publiques 77 : y a-t-il une limite en nombre de personnes présentes dans les halls, lors des réceptions du public.

Réponse : pas vraiment, puisque les contribuables vont et viennent au gré des réceptions.

- Les fiches de signalements :

15 fiches ont été remplies par les collègues depuis l'instance de Mars : motif insultes, menaces verbales, conflit interne.

L'assistante de prévention contacte les collègues par téléphone pour s'enquérir du problème, peut mettre en place un suivi.

Ensuite, seule aide de la Direction, lettre de soutien (aux agents), lettre de mise en garde (aux usagers),

il est à remarquer que la Direction semble se satisfaire que des agents ne veulent pas (mais uniquement par peur de représailles) que des lettres de mise en garde soit adressées aux récalcitrants. La Direction dit vouloir soutenir les collègues agressés, mais ce sont ces mêmes collègues qui refusent l'aide, disent-ils !

3 - Rapports et suivis des visites de l'Inspecteur santé et sécurité au travail : adressées

Les sites visités sont les suivants : Chelles, Lagny, Melun Direction, Melun Paierie, Montereau, Nemours, Noisiel, Provins, Sénart. Tant que les travaux et recommandations de l'inspecteur ne sont pas solutionnés, les rapports sont représentés en séance CHSCT,

Contactez vos élus pour plus amples informations concernant l'avancé des travaux sur un site particulier.

4 – Projets de dépenses :

Sur un budget annuel de 233 943 € (comprenant une réserve de 11 697 € imposée par le secrétariat général et éventuellement reversé en fin d'année), il resterait 3340,83 € à l'ouverture de la séance plénière.

5 – Informations diverses :

- A Lagny : Problème avec l'eau. Des analyses sont en cours et seront communiquées au CHSCT et aux agents du site.

- Les climatiseurs n'ont pas été livrés comme prévu. Mais, ils arrivent !

Il faudra faire attention aux puissances que peuvent supportés les bâtiments

Les élus au CHSCT : Edith BORUTA / Philippe COLLET
Mohamed LANANI (Excusé) / Sylvie RISACHER